

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18167 - 71ÈME ANNÉE

Dans 8 mois, application de la loi sur l'égalité réelle

Tous les partis au pied du mur : quels projets de développement ?

La loi sur l'égalité réelle sera la définition d'un plan de développement sur 20 ans pour chaque territoire d'Outre-mer. Paul Vergès a été le seul élu à en parler au Premier ministre durant sa visite de deux jours à La Réunion. Le calendrier est serré, il reste 45 jours aux parlementaires et aux partis politiques pour dire quelle stratégie ils proposent pour les 20 ans à venir.



Paul Vergès a rencontré hier les journalistes. Il a rappelé que l'essentiel est en train de se jouer: dans 8 mois, le plan de développement pour les 20 ans à venir sera décidé. Il reste 45 jours aux partis et aux parlementaires pour s'exprimer.

Lors d'une conférence de presse hier, Paul Vergès est tout d'abord revenu sur les réactions qui ont accompagné et suivi la visite du Premier ministre, les 11 et 12 juin à La Réunion.

Manuel Valls est venu avec 3 ministres, il est allé dans toute La Réunion, il a fait de nombreux

discours, pour répondre à l'attente de tous les Réunionnais. Paul Vergès a noté que pour le logement, le Premier ministre a annoncé des mesures pour tenter de rattraper le retard. Concernant les emplois aidés, c'est toujours le traitement social du chômage. Le constat, c'est l'« insuffisance réelle des mesures annoncées ». D'où la « déception dans

de nombreux secteurs », notamment chez les enseignants, ou chez ceux qui subissent les conséquences de la baisse des crédits de la formation. Le sénateur relève également qu'« en dehors du PS local qui se félicite, tous les autres sont sceptiques et critiques ».

Parlementaires et partis politiques sollicités

Paul Vergès a placé l'analyse de cette visite dans la perspective de l'objectif annoncé par le président de la République dans son discours du 10 mai en Guadeloupe : obtenir l'égalité réelle dans tous les territoires de l'Outre-mer dans un délai de 20 ans.

L'ambition de François Hollande est de définir un plan de développement spécifique à chaque collectivité, rappelle le sénateur. Un parlementaire est en charge d'une mission pour traiter des aspects pratiques, c'est Victorin Lurel, ancien ministre des Outre-mer. Paul Vergès l'a rencontré lors de sa dernière mission en France. Victorin Lurel a fixé un calendrier. Il se donne 45 jours pour consulter tous les parlementaires et tous les partis politiques des régions et territoires d'outre-mer. Il attend leur copie qui doit répondre à cette question : « dites-nous quelle est votre perspective et les mesures de développement durable préconisées pour les 20 ans à venir ».

Puis en septembre-octobre, le produit de tous les travaux des parlementaires sera soumis au président de la République et au gouvernement. Il sera établi un projet de loi à déposer devant l'Assemblée nationale et le Sénat. Le vote de la loi est prévu pour 2016, son adoption entraînera une modification de la Constitution. Autrement dit, dans 8 mois, la loi doit être votée et appliquée.

La perspective sur 20 ans

« Apparaît la responsabilité écrasante des parlementaires et des élus », souligne le sénateur, « auront-ils l'envergure d'un Césaire ou un Raymond Vergès ? ». Raymond Vergès et Léon de Lépervanche ont créé le CRADS qui a rassemblé au-delà des opinions de gauche. « Tous acceptaient le mot d'ordre d'intégration de La Réunion dans la République. Aujourd'hui, la situation est totalement différente ». Quel plan de développement proposer alors que le monde n'est plus le même, avec le changement climatique en plus.

L'objectif ouvre une perspective sur 20 ans. Quel est l'objectif pour 2036 ? La situation est beaucoup plus compliquée qu'à l'époque de Césaire et Vergès, rappelle le parlementaire. En 1945, il y avait 250.000

habitants à La Réunion et la volonté d'appliquer les programmes du Front populaire et du Conseil national de la Résistance.

Paul Vergès souligne qu'aujourd'hui, il faut tenir compte du poids de la situation actuelle. Ce sont les 30 % de taux de chômage, 60 % des jeunes sans travail et la moitié de la population sous le seuil de pauvreté.

Crises à venir

Il faut aussi intégrer l'avenir. C'est tout d'abord la canne à sucre où la signature de la Convention canne n'a pas réglé le problème de fond : les subventions nécessaires à la compétitivité du sucre réunionnais en 2017 seront-elles versées tous les ans ?

L'avenir, ce sont les accords de partenariat économique. 26 pays d'Afrique orientale ont signé la semaine dernière un accord pour construire une zone de libre-échange de 625 millions d'habitants. Ce groupe va ensuite conclure un accord avec l'Union européenne. Quel sera l'impact pour l'économie de La Réunion.

Le changement climatique pèsera de tout son poids. L'analyse des observations des satellites de la NASA montre que la fonte des glaciers des Pôles est irréversible. C'est une hausse de 6 mètres du niveau de la mer qui menace d'ici 2100. Paul Vergès appelle donc à appliquer le principe de précaution pour protéger l'essentiel de la population réunionnaise qui vit dans des villes près de la mer. Ce principe de précaution doit aussi s'appliquer pour le projet de nouvelle route du littoral. Quel sera son avenir avec un niveau de la mer qui sera monté de plus de 6 mètres, et des cyclones encore plus violents ?

Toutes ces données devront être prises en compte dans le plan de développement 2016-2036 pour atteindre l'égalité réelle.

Sur-rémunération et égalité réelle ?

Paul Vergès pensait que l'arrivée du Premier ministre allait permettre aux élus de La Réunion de poser ce problème crucial. Il n'en a rien été et le sénateur a donc pris l'initiative d'en discuter directement avec le Premier ministre à l'occasion du dîner républicain organisé pendant sa visite.

En préalable, le parlementaire

réunionnais rappelle que sur la crise de la canne, le projet de route en mer et la sur-rémunération, Manuel Valls s'est prononcé. Il a signé la Convention canne, approuvé le projet de NRL et déclaré qu'il était pour le maintien de la sur-rémunération. Sur ce dernier point, le sénateur de La Réunion constate que cela signifie bâtir le concept d'égalité sociale en maintenant la sur-rémunération, une inégalité décidée par un gouvernement en 1947. Cette décision constitue la base de l'apartheid à La Réunion, a-t-il dit au Premier ministre.

Madagascar et La Réunion

Paul Vergès conclut en insistant sur un enjeu essentiel qu'il a posé au Premier ministre : comment à La Réunion réussir la double intégration d'une part à la France et l'Union européenne qui amène la protection sociale, le SMIC et les fonds européens, et d'autre part (fonds UE, SMIC, protection sociale) et d'autre part aux 625 millions d'Africains en plein développement ? Comment s'intégrer à une zone développée et faire le contraire ?

Dans ces 625 millions d'habitants figurent tous nos voisins, en particulier Madagascar. En 2050, ce sera un pays émergent de 55 millions d'habitants à 800 kilomètres de La Réunion. Paul Vergès rappelle l'importance de l'immigration portugaise dans notre région. 150.000 Portugais sont en Angola, ce sont des jeunes au chômage au Portugal qui ont été attiré par un pays en pleine croissance. Les Portugais émigrent aussi vers le Mozambique pour fuir la crise dans leur pays. Le sort de La Réunion sera-t-il le même ?

M.M.

Edito

Comment les planteurs de cannes ont perdu un milliard...

“ L'Accord scélérateur de 1969” qualifie la trahison des planteurs de cannes par des responsables planteurs de la Fédération, des usiniers et de l'Etat. Le texte porte la marque de fabrique de Jean Paul Virapoullé.

Avant 1969, l'usinier était un façonnier. Les planteurs restaient propriétaires de leur cannes et des produits extraits. L'usinier était payé pour le travail l'extraction. Après l'application de cet accord, le planteur livrait la canne qui était considérée comme une matière première. Il était payé pour cette fourniture mais ne percevait plus rien sur les produits autres que le sucre : mélasse, rhum, bagapan, écume, etc. Ce sont des sommes considérables qui ont été perdues. Prenons le cas de la bagasse.

Le premier ministre a signé la nouvelle convention pour 2 ans. Le contenu prévoit de verser aux planteurs une prime bagasse de 12,30 euros par tonne de canne. Pour une fourniture de 1,8 millions de tonnes annuels, le montant qui sera versé aux planteurs s'élèvera 22,14 millions d'euros. Sur 45 ans (1969-2015), la somme est colossale : 996,3 millions, soit près d'un milliard. Bien entendu, il s'agit d'une simple extrapolation

pour faciliter le raisonnement, car il faudrait tenir compte des sommes versées dans le passé et de la date de référence réelle de la valorisation de la bagasse.

A cause de cet accord scélérateur, les planteurs de cannes ont déjà perdu beaucoup d'argent.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Une question qui pèsera sur le plan de développement 2016-2036

La convention canne signée, l'incertitude s'aggrave

Le document signé jeudi par le Premier ministre ne règle pas l'essentiel : quel sera le prix de la canne à partir de 2017, quand le quota sucrier sera supprimé ?

Paul Vergès constate un « grand tapage » autour de la Convention canne-sucre. Il note que la hausse de la prime bagasse rattrape un retard. Sur le prix pour 2015-2021 ? Pas un mot, car les fameux 38 millions promis par François Hollande à Bois-Rouge ne sont pas là, déclare le sénateur, tout simplement parce que la demande d'autorisation d'augmentation de la subvention n'a toujours pas été déposée à Bruxelles. Il ajoute que la demande de suppression des quotas ne date pas d'hier, elle a été prise par le conseil européen dans lequel siège la France, pourquoi ne pas avoir pris les mesures à l'époque ? « On s'interroge sur ce retard : involontaire ou voulu ? », interroge Paul Vergès. Au mieux, il faudra attendre la fin de l'année 2015 pour la

réponse.

Le sénateur rappelle l'objet de la demande : amener des crédits pour que le sucre de La Réunion puisse être en possibilité d'être concurrentiel après la fin des quotas.

Le problème de fond est à partir de 2017. L'Europe est-elle prête à donner l'autorisation à la France de verser chaque année une aide de 128 millions ? « La vérité doit être dite aux planteurs, ouvriers, transporteurs, dockers, pourquoi les élus cachent-ils ce problème ? »

« Va-t-on faire le coup du géranium quand le ministre Pisani a donné une légion d'honneur au responsable de la coopérative du Tampon, félicité les Tamponnais... trois ans après, tout le monde était ruiné », rappelle Paul Vergès.

Pour le sénateur, on saura dans six

mois si l'Union européenne et France vont soutenir la filière canne par des crédits ou elle est morte. Si la filière canne-sucre disparaît, ce sera la plus grave crise de La Réunion.

« Pourquoi aucun élu n'a soulevé le problème ? », dit Paul Vergès qui l'a posé au dîner républicain. La demande de réunir les assemblées du Conseil départemental et de la Région avant la visite de Manuel Valls n'a pas été concrétisée. « Ils ont voté des motions mais ne les ont pas appliquées ».

Autrement dit, la convention est signée, mais l'incertitude s'aggrave.

Face à la hausse encore plus rapide du niveau de la mer

Nouvelle route du littoral : appliquons le principe de précaution

La fonte des glaciers des Pôles aura pour conséquence une hausse d'au moins 6 mètres du niveau de la mer. Que deviendront les villes ? Quel avenir pour la nouvelle route du littoral ?

Dans six mois, la conférence de Paris va essayer de sauver le désastre de Copenhague. C'est l'inquiétude réelle des responsables pour dire : va-t-on arriver à un accord minimum à la conférence de Paris. L'objectif est de ne pas dépasser une hausse des températures de deux degrés. C'est dans ce contexte que la presse internationale fait état des observations des satellites qui disent que le rythme de dégel des glaciers

s'accélère et donnent des délais. La conséquence, c'est la hausse de 6 mètres dans un siècle. La génération actuelle va vivre cette augmentation du niveau des océans.

Cela ne sera pas sans conséquences pour La Réunion. Les villes et les principales infrastructures sont sur le littoral. Que deviendront les aéroports ? Et il y aura 250.000 habitants de plus à La Réunion. « Voilà ce qui va s'intégrer dans le plan de développement 2016-2036 », affirme Paul Vergès.

Ce phénomène rappelle la nécessité du principe de précaution.

Or, Manuel Valls dit que l'on va continuer tranquillement la route du littoral. Comment un Premier ministre peut-il avoir la légèreté de dire : continuons l'erreur.

India Business Day à la Chambre de commerce et d'industrie

L'Inde appelle La Réunion

La Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion en partenariat avec le Consulat Général de l'Inde a organisé le 11 juin 2015 l'« India Business Day » ou Journée sur les opportunités d'affaires.

Le but de la journée de jeudi dernier à la Chambre de commerce et d'industrie était de promouvoir les relations entre La Réunion et l'Inde. L'Inde est un pays 1,2 milliard d'habitants. L'économie indienne est la troisième plus grande du monde a rappelé le Consul Général de l'Inde à La Réunion, Monsieur Georges Raju.

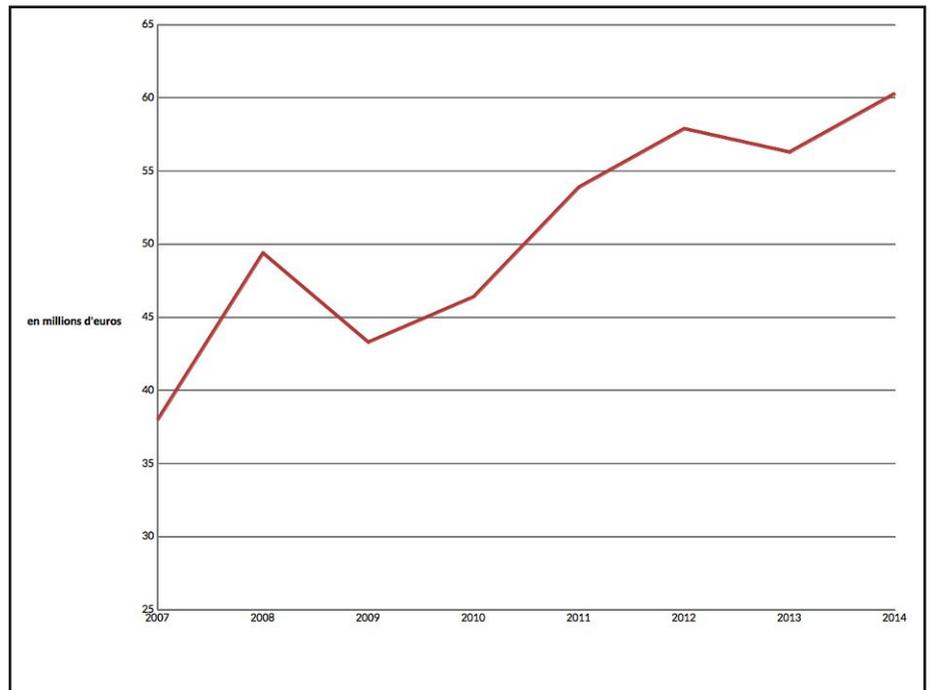
Les échanges entre La Réunion et l'Inde restent encore faibles. Mais ils ont progressé depuis ces dernières années.

Cet immense pays a des liens culturels très étroits avec La Réunion, car il a fortement participé au peuplement de notre île.

L'Inde appelle La Réunion

Aujourd'hui, « l'Inde vous appelle » a indiqué le Consul. L'Inde a réalisé de gros progrès depuis l'indépendance. Rappelons nous la phase prononcée par le premier Premier ministre indien Jawaharlal Nehru dans la nuit du 14 au 15 août 1947, jour de l'indépendance du pays, « il y a bien longtemps, nous avons pris rendez-vous avec le destin, et voila le temps de tenir notre promesse, pas entièrement ou intégralement, mais substantiellement. Au douzième coup de minuit, quand le monde dormira, l'Inde s'éveillera à la vie et à la liberté ».

L'Inde a aujourd'hui un avantage concurrentiel dans de nombreux domaines tels que l'industrie pharmaceutique, l'industrie mécanique, ou l'informatique. Ce pays ne reçoit plus d'aide étrangère nette mais apporte au contraire une aide étrangère à 23 pays en voie de développement ainsi qu'au FMI (Fond Monétaire international). L'Inde dispose d'un excès de réserves de devises étrangères.



Les échanges entre La Réunion et l'Inde ont progressé ces dernières années, mais ils restent encore embryonnaires.

Un co-développement possible dans le secteur du développement durable

Un co-développement est possible entre La Réunion et l'Inde dans de nombreux domaines dont « les secteurs verts ». En effet, 100 villes indiennes intelligentes sont en cours de construction, 500 villes attendent un investissement de 58 milliards de dollars pour une transformation urbaine avec notamment la construction de « logements verts ». Les « micro-réseau solaires » fleurissent dans tous les villages indiens. Chacun permet ainsi d'alimenter 35 foyers en énergie solaire pendant 7 heures.

Il existe de nombreux secteurs de coopération entre La Réunion et l'Inde. Notre île, terre intégrée dans la République française et dans l'Union européenne, a su tirer pro-

fit de son positionnement géographique et historique. Ce qui nous a permis d'obtenir des moyens et de régler des problèmes de fond (bien-être de la population, élévation des conditions de vie, de santé, d'éducation, biens matériels, infrastructures, équipements...). Cependant, ce modèle a atteint ses limites dans le cadre d'une économie sans frontières. Il est aujourd'hui indispensable de développer nos relations avec les pays de la zone tel que l'Inde, la Chine, les îles de l'Océan Indien ou encore ceux du continent africain.

Sanjiv Dinama

Otè

**« Moin la viv dann kèr lo monstré,
Mi koné son z'antraye,
Mé mon flèsh lé konm sète David ! »**

In kubin té i apèl José Marti la di kozman-la, kan li la sort dann l'Amérik épi li la désid in guèr pou l'indépendans son péi. Dann tan-la kuba té in koloni l'espagn... Solman la pa pou l'espagn li té i koz : li téi koz pou lé zétazini l'amérik. Pou kosa ? Pars li té fine konprann lo karaktèr inpéryalis so gran péi-la, ké l'avé désid l'Amérik latine i doi z'ète son shass gardé. Mé la pa arienk zétazini, lé koman sa. La Frans osi té in sakré péi kolonyal, zordi néo-kolonyal.

Mi sort rapèl inn dé z'afèr dsi lo bann rolasyon rant l'Afrik épi La Frans. Pou in pé sa i apèl La Frans-Afrik : sa lé vré pou la droit, sa lé vré pou la gosh, sa lé vré pou bann prezidan kisoï la gosh kisoï la droit. I parètré nana in konvansyon rant l'ansien péi kolonyal épi bann ansien koloni k'i fé ké mèm si bann péi lé indépendan zot lé pa dékolonizé pou vréman é na in bann règ zot i doi suiv sansa tansion pangar.

Tansion pangar si i vé kite lo fran cfa ! Tansion pangar si i vé sign z'akor avèk d'ot péi san domann l'atorizasyon l'ansien mèr patri ! Sé la bank de Frans k'i gardien larzan lo bann péi soidizan indépendan. Antansion pou sak i rode sovè : in kou d'étalé si vitman arivé. Sak i suiv bien la rout li lé bien rékonpansé, li viv konm in koshon dann boîte koton !

In péi kolonyal i abdik pa zamé : li sort par la port, li rant par la fènète... Moin la viv dann kèr lo monstré, mi koné son z'antray, mé mon flèsh lé konm sète David.

Justin

Nb An sinkant z'ané, la fé karant-sète kou d'éta dann l'Afrik frankofone é près parèy lo nonm prezidan la anval z'ot kiyèr d'boi. Kisa i anprofit lo krime ? Touléka na in doktrine i di, san l'Afrik La Frans sé in péi la katriyèm zone. De Gaulle téi pans sa, Mitterrans téi pans konmsa, Chirac osi, lé z'ot lé pa otroman.

Si ou i manj piman, antansion la douane ! - In kozman pou la rout

Lo promyé sans lé bien klèr. Tout manzèr piman i koné kosa i ariv a ou kan ou la manj piman sirtou kan ou la manj in pé tro. An rantran li bril out boush mé sa lé normal. An sortan, ala travay ! Pou azouté, si dsi son parkour li mète pa ou in pé an difikilté. Mé piman sa lé konmsa, ni koné, é ni sar pa fé in pla avèk sa ! Mé dan la vi é sa sé lo sans figiré, kan ou i fé dé shoz in pé danjéré, mèm si sa lé bon, majine aou sa na dé konsékans é biensir bann konsékans, sa i fo asimé. Donk sé la lo droi d'douane ! Shak shoz, konm zot i koné nana son bon avèk son mové koté. Kosa zot i anpans de sa zot ? Arien ! Bin fé travay z'ot koko, fé bouy z'ot matyé griz é zot va oir si rant-rant ni tonm pa in pé dakor rantre nou.